

Le Grand Murin

Myotis myotis (Borkhausen, 1797)

Code Natura 2000 : 1324

Statut et Protection

- Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007
- Liste rouge nationale (UICN) : Espèce vulnérable
- Directive Habitats : annexes II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II
- Liste rouge internationale (UICN) : faible risque (quasi menacé)

- Classe : Mammifères
- Ordre : Chiroptères
- Famille : Vespertilionidés

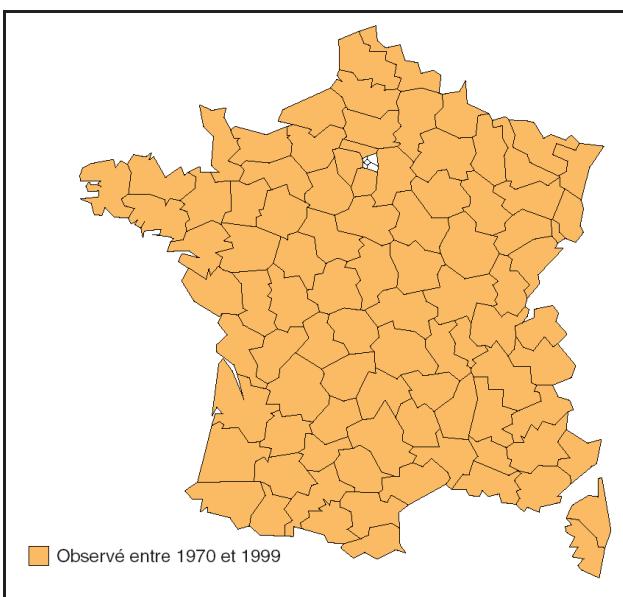


Source : Biotope

Répartition en France et en Europe

En Europe, le Grand murin se rencontre de la péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Il est absent au nord des îles britanniques et en Scandinavie. Il convient également de signaler la présence de l'espèce en Afrique du Nord.

En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements français hormis dans certains départements de la région parisienne.



Source : Bensettini F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

Le Grand Murin fait partie des plus grands Chiroptères français.

Sa tête plus son corps mesure de 6,5 à 8 cm. L'avant-bras fait de 5,3 à 6,6 cm. Son envergure est de 35 à 43 cm pour un poids de 20 à 40 g.

Les oreilles sont longues, de 2,44 à 2,78 cm ; et larges, de 0,99 à 1,3 cm.

Le museau, les oreilles et le patagium sont brun-gris.

Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps, à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

Biologie et Ecologie

Activité :

Le Grand Murin est considéré comme une espèce plutôt sédentaire malgré des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes hivernaux et estivaux. Il entre en hibernation d'octobre à avril. Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans des fissures.

Les colonies de reproduction comportent quelques dizaines à quelques centaines voire quelques milliers d'individus, essentiellement des femelles. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel les échanges d'individus sont possibles.

Le Grand Murin quitte généralement son gîte environ 30 minutes après le coucher du soleil. Il le regagne environ 30 minutes avant le lever de soleil. Il utilise régulièrement des reposoirs nocturnes. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situe dans un rayon de 10 à 25 km. Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caractéristique du Grand Murin. Les proies volantes peuvent aussi être capturées.

Biologie et Ecologie (Suite)

Régime alimentaire :

Son régime alimentaire insectivore est principalement constitué de Coléoptères Carabidés (> 10 mm), auxquels s'ajoutent aussi des Coléoptères Scarabéoïdes dont les Mélolonthidés (hannetons), des Orthoptères, des Dermaptères (perce-oreilles), des Diptères Tipulidés, des Lépidoptères, des araignées, des Opiliens et des Myriapodes.

La présence de nombreux Arthropodes non-volants ou Aptères suggère que le Grand Murin est une espèce glaneuse de la faune du sol.

En région méridionale (Portugal, Corse, Malte, Maroc), des proies des milieux ouverts sont exploitées : Gryllotalpidés (Courtilière), Gryllidés (grillons), Cicadidés (cigales ; stades jeunes) et Tettigoniidés (sauterelles).

Reproduction :

La maturité sexuelle est atteinte à 3 mois pour les femelles et 15 mois pour les mâles.

L'accouplement se fait dès le mois d'Août et jusqu'au début de l'hibernation.

Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an exceptionnellement deux. Elles forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, en partageant l'espace avec le Petit Murin, et d'autres espèces.

Les jeunes naissent généralement durant le mois de Juin.

La longévité de l'espèce est de 20 ans mais l'espérance de vie ne dépasse probablement pas en moyenne 4-5 ans.

Prédation :

Les prédateurs de l'espèce sont essentiellement l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) et la Fouine (*Martes foina*), rarement la Chouette hulotte (*Strix aluco*), voire le Blaireau (*Meles meles*). La présence du Chat domestique (*Felis catus*), de Fouine (*Martes foina*) ou de l'Effraie des clochers dans un grenier ou une toiture peut être particulièrement néfaste pour les colonies de mise bas.

Habitats d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				Période d'activité : Chasse : zones de chasse où le sol est très accessible, comme les forêts présentant peu de sous-bois (Hêtre, Chênaie, pinède, forêt mixte, etc.) et la végétation herbacée rase (prairie fraîchement fauchée, voire pelouse) ; Repos et reproduction : sites épigés assez secs et chauds, où la température peut atteindre plus de 35 °C, sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers, mais aussi les grottes, anciennes mines, caves de maisons, carrières souterraines, souterrain en région méridionale. Même si le Grand Murin témoigne d'une assez grande fidélité à son gîte, certains individus peuvent changer de gîte en rejoignant d'autres colonies dans les environs jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres.							
Hibernation : Habitat : cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves) ; Conditions : température voisine de 7 à 12°C, et hygrométrie élevée.								Hibernation			

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce semble encore bien présente dans le sud avec de grosses populations dans des cavités. Dans le nord de l'Europe, l'espèce est éteinte en Angleterre et au seuil de l'extinction aux Pays-Bas. En Belgique, la régression continue. La reproduction de cette espèce n'est plus observée qu'au sud du sillon Sambre et Meuse. En Allemagne, l'espèce semble être présente jusqu'à l'Ile de Rugen au nord. Enfin, en Pologne, elle remonte jusqu'aux côtes baltiques.

En France, un recensement partiel en 1995 a comptabilisé 13 035 individus répartis dans 681 gîtes d'hibernation et 37 126 individus dans 252 gîtes d'été. Les départements du nord-est de la France hébergent des populations importantes, notamment en période estivale. Si en période hivernale, le Centre de la France paraît accueillir de bonnes populations dans les anciennes carrières, c'est le sud de la France (Aquitaine et Midi-Pyrénées) qui accueille en période estivale les populations les plus importantes (plusieurs milliers d'individus en association avec Minioptère de Schreibers) dans les cavités souterraines.

Menaces potentielles

Les principales menaces sont :

- les dérangements et les destructions, intentionnels ou non, des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation, et des gîtes d'hiver, par un dérangement dû à la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières ;
- la pose de grillages "anti-pigeons" dans les clochers ou réfection des bâtiments, responsables de la disparition de nombreuses colonies ;
- le développement des éclairages sur les édifices publics (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas) ;
- les modifications ou destructions de milieux propices à la chasse et/ou au développement de ses proies (lisières forestières de feuillues, prairies de fauche, futaies feuillues, etc.) : labourage pour le réensemencement des prairies, conversion de prairies de fauches en culture de maïs d'ensilage, épandage d'insecticides sur des prairies ;
- la fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux ;
- l'intoxication par des pesticides.